

ZOOM SUR LA CLASSIF'

LA RMPP

Les pouvoirs publics fixent un cadre budgétaire qui s'impose à tous les organismes.



Avec cette RMPP, les organismes doivent financer l'attribution de toutes les mesures salariales collectives et individuelles.

 **R**émunération
Moyenne
Pdu personnel
Pen place

A QUOI ÇA SERT ?

A financer :

- Les points de compétence
- Les points d'expérience
- Les parcours et promotions
- Les primes de résultats
- Les parts variables
- Les primes de fonction
- Les mesures générales collectives



VENTILATION ACTUELLE SUR LA RMPP À 1,50 %

1,40 %

0,10 %

La classification se négocie dans ce cadre budgétaire. L'enveloppe destinée à la classification représente 80 millions d'euros.



Flashez pour plus d'infos

Projet classification
La CFDT vous dit tout !

